

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4164 - Jeudi 14 Juillet 2022 - Prix : 200 Fc

PRODUITS PÉTROLIERS

Y-a-t-il pénurie de gasoil ?



RIZ ORDINAIRE

Le gouvernement fixe le kg à 400 FC

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Juillet 2022**

Lever du soleil:

06h 27mn

Coucher du soleil:

11h 59mn

Fadjr : 05h 16mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 11mn

Maghrib: 17h 59mn

Incha: 19h 13mn



SOCIÉTÉ

Un organisme caritatif à la rescousse de la population de Mohéli

Des médecins sud-africains, américains, togolais ainsi que des burundais autour d'un organisme caritatif ont effectué une mission de 5 jours à Mohéli. Durant leur séjour dans l'île, ces praticiens de santé dont des spécialistes et des généralistes, ont offert des consultations gratuites dans la région de Djando. Certains patients souffrant de la cataracte ont bénéficié de lunettes, alors que d'autres malades chroniques se sont vu remettre des médicaments.

Une mission constituée de 10 médecins spécialistes et généralistes a séjourné à Mohéli pour un travail de contrôle sanitaire. Il s'agit de 6 médecins africains dont 2 burundais, deux sud-

africains, un ivoirien et un togolais et 4 spécialistes américains issus tous d'un organisme caritatif. L'objectif était d'aider les patients démunis, mais aussi établir une fiche d'enquête pour les prochaines visites dans l'île.

Dès leur descente d'avion, cette équipe médicale accompagnée des autorités insulaires s'est dirigée vers le plateau de Djando, notamment dans le village de Siry Ziroudani avant de se rendre à Hamavouna. Cette mission médicale a en effet permis aux habitants de ces localités de se soigner gratuitement. Les jeunes, adultes mais également les personnes d'âge avancé hommes et femmes se sont mobilisés pour ces consultations. Certains d'entre eux ont bénéficié de médicaments ainsi que des kits sanitaires. Ceux qui souffrent de



troubles de la vision ont reçu des lunettes de correction.

« Cet organisme caritatif intervient beaucoup plus dans le domaine sanitaire. Son arrivée à Mohéli fait suite à une demande faite par le

ministère de la santé pour aider la population comorienne surtout les plus démunis, dans l'objectif de renforcer la couverture sanitaire dans l'île » explique l'interprète Mohamed Hamdia. Cette opération est rendue

possible grâce à la collaboration des associations AFDAD, Codessawa et MFC. Ce genre de tournée s'effectue tous les ans dans l'ensemble du territoire national. Cependant, vu le contexte sanitaire lié au Covid-19, la mission n'a pas eu lieu ces 2 dernières années.

« Depuis qu'on a fait appel à nous, nous étions impatients de venir aux Comores plus précisément à Mohéli. Nous serons heureux de voir les patients que nous avons consulté se porter bien » espère le chef d'équipe de cette mission. La même activité s'est déroulée à Miringoni dans la Commune de Moimbao ainsi qu'à Ndrodroni dans la région de Mledjele pour les mêmes objectifs.

Riwad

CIRCULATION ROUTIÈRE À MUTSAMUDU

23 motos volées récupérées à la gendarmerie par les propriétaires

Depuis quelques mois, les vols des motos sont devenus monnaie courante à Anjouan tout comme à Ngazidja. A Anjouan, sur 33 motos volées, 23 motos sont récupérées par les propriétaires avec l'aide de la brigade routière de Mutsamudu.

Depuis plus d'un mois qu'une opération contre la circulation anarchique sur les routes est lancée, des centaines de motos étaient arrêtées et conduites à la gendarmerie pour contravention au code de la route. Les propriétaires passent payer les amendes et récupérer leurs engins. Mais ce n'est pas tout. Un nouveau fléau sévit dans l'île : le vol des motos. « 23 motos sont récupérées par les pro-

priétaires et 10 restent encore non identifiées » indique une source de la Brigade routière.

Les trucages des plaques et des cartes grises sont fréquents, ce qui complique la tâche de la gendarmerie qui n'arrive pas à mettre la main sur certains engins volés. Cela est le fruit d'un réseau bien organisé entre voleurs des motos avec la complicité d'un agent des travaux publics. « On ignore comment cela se fait facilement dans une administration comme celle qui livre cette pièce précieuse nommée carte grise », s'interroge encore notre source.

Selon une ancienne victime de vol de moto, les voleurs n'ont pas du mal à changer les procédures pour s'approprier l'engin. « Le voleur

regarde le numéro de châssis, il le prend et le présente pour faire sa propre carte grise, sans acte de vente », dit-il. Et d'enchaîner : « J'ai pu récupérer la mienne car, j'avais la facture originale et on avait indiqué depuis le magasin, le numéro de châssis dans la facture, donc celui qu'on a arrêté avec ma moto n'est jamais réapparu à la gendarmerie ».

En effet, depuis le lancement d'une opération de la brigade routière pour une réglementation des motos en circulation, des centaines de motos irrégulières étaient arrêtées. Le nombre d'accidents a diminué sur la route. « Le taux d'accident est revu à la baisse ce dernier trimestre », indique une source médicale. Cette baisse pourrait s'expliquer



rationnellement par l'opération contre la circulation anarchique des motos dans l'île. A noter que, la gendarmerie joue un rôle économique à ce niveau, avec les amendes mais

aussi la protection des riverains contre les accidents en limitant les vols des motos dans presque toute l'île.

Nabil Jaffar

INAUGURATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE D'ITSANDRA

Construire une école, un repère de l'histoire

Encore une fois, les liens entre la ville d'Itsandra et l'extérieur se diversifient. A travers l'association Twamaya, la coopération française a récemment accordé 30 millions de francs comoriens pour le financement des travaux de réhabilitation d'une école primaire d'Itsandra construite depuis les années 70.

C'était le 12 juillet dernier, que la ville d'Itsandra a inauguré la reconstruction d'une école existant depuis des lustres mais qui était dans un état piteux. C'est pour permettre aux générations futures de poursuivre toujours le chemin de l'école dans ces lieux que l'association Twamaya en collaboration avec la coopération française a réhabilité ce site à hau-

teur de 30 millions. « La culture et l'éducation s'apprennent à l'école. Ce site est le premier établissement construit dans cette ville. Cette école a déjà formé beaucoup de directeurs, des ministres et des personnes plus importantes aujourd'hui. La reconstruction de ce milieu scolaire est une

sauvegarde des patrimoines », se réjouit le président de l'association Twamaya, Moustoifa Said Ahmed. Après réhabilitation, 14 salles pourront bien permettre à plus de 70 élèves d'apprendre dans des bonnes conditions.

Devant les médias, le préfet



d'Itsandra a montré que cette initiative rentre dans le cadre de la promotion de la culture et de l'éducation. « Notre ville est connue pour son passé historique. Nous possédons des vestiges ancestraux que nous devons préserver à titre de patrimoine culturel », dit-il. Et de poursuivre : « L'éducation est la clé de l'épanouissement du pays », pour dire que le développement du pays se fait à travers le secteur éducatif. C'est de là qu'on lutte contre la délinquance, la pauvreté et la criminalité. « Ensemble construisons à nos enfants des milieux où ils pourront avoir les meilleurs moyens de bâtir leurs vies. Car c'est dans ce sens que nous pourrions gagner ici-bas comme dans l'au-delà », poursuit-il.

Très content de l'engagement, le

ministre de l'éducation nationale Takiddine Youssouf n'a pas manqué de mentionner les efforts entrepris par le gouvernement en vue de propulser l'éducation nationale à un meilleur niveau malgré les impacts de la Covid-19. Et de féliciter les organisateurs du projet pour le pas et le symbole qu'ils laissent aux générations futures. Cette cérémonie d'inauguration a été honorée par plusieurs personnalités, notamment le personnel de l'Agence française de développement, des acteurs pour l'éducation nationale, le conseiller privé du Président de l'Union et d'autres grandes figures dans le but de marquer l'importance d'un tel événement.

Kamal Gamal

PRODUITS PÉTROLIERS

Y-a-t-il pénurie de gasoil ?

Depuis hier mercredi 13 juillet 2022, les stations services sont prises d'assaut par les usagers du gasoil. Selon un administrateur de la Société comorienne des Hydrocarbures, il n'y a pas de pénurie de gasoil au sens strict du terme. Certes, il reste une petite quantité de gasoil dans notre citerne et là nous sommes entrain de dépêcher un bateau à Anjouan pour un dépannage. Le pétrolier est attendu ce vendredi 15 juillet.

Depuis jeudi dernier, la situation commençait à se ressentir. Mais ce mercredi matin, on s'est réveillé avec des files d'attente dans toutes les stations services. Les usagers de gasoil font la

queue durant des heures. Selon un pompiste, la société des hydrocarbures n'a pas envoyé la quantité normale et il ignore le pourquoi. « On nous a livré de l'essence et du gasoil le matin comme d'habitude. Mais, j'ai constaté que la quantité de gasoil n'était pas habituelle. J'ai demandé au livreur et il m'a répondu que c'est la quantité qu'on lui a donné pour nous livrer », dit-il.

Selon un administrateur de la société comorienne des hydrocarbures, il n'y a pas de pénurie de gasoil au vrai sens du terme. « Certes, il reste une petite quantité de gasoil. Et là nous avons dépêché un bateau à Anjouan pour un dépannage, en attendant l'arrivée du pétrolier ce vendredi 15 juillet », promet-il.

Ce dernier montre en retour que le gasoil est le plus consommé par rapport aux autres produits. « La société fait toujours de son mieux pour que le bateau arrive à temps. Le bateau dépêché à Anjouan sera ici ce soir et il n'y aura pas de problème de gasoil jusqu'au 15 juillet, date d'arrivée de la cargaison normale. Bien sur si rien ne change, car vous savez très bien les problèmes du mauvais temps en mer », rassure-t-il. Cette situation pourrait expliquer aussi les délestages annoncés par la SONELEC. La SCH aurait réduit la quantité du gasoil approvisionné à la société d'électricité pour tenir un peu plus longtemps.

Nassuf Ben Amad



AFFAIRE ME IDRISSE :

La décision du conseil de l'ordre attendue mercredi prochain

Le conseil de l'ordre a siégé hier mercredi 13 juillet en matière disciplinaire sur l'affaire Me Idrisse Mze Mogni. Après plaidoirie et audition du mis en cause, le délibéré est fixé pour mercredi 20 juillet prochain.

C'est à la salle d'audience réservée aux mineurs que le conseil de l'ordre a siégé hier mercredi 13 juillet en matière disciplinaire sur l'affaire Me Idrisse, cet avocat privé de plaidoirie après avoir qualifié le procureur de la République de « petit procureur ». Une audience qui dure une heure et 35 minutes. Dans cette cour où plaidoirie et audition étaient au rendez-vous, le parquet général était absent. Selon un des avocats de Me Idrisse, Me Fahardine Abdoulwahid Mohamed, le parquet a envoyé un courrier qui démontrait que leur



requête était suffisante et que les éléments pourront permettre au conseil de prendre une décision.

« On a été convoqué en tant qu'avocat, nous avons plaidé. Nous avons défendu trois éléments consé-

cutifs. En premier, le conseil de l'ordre a été saisi par une requête non datée, nous avons donc soulevé des incohérences pour démontrer l'irrecevabilité de cette requête. Secundo, la requête en question manquait de

pièce alors que ce dernier a précisé dans leur requête qu'une pièce complémentaire fera l'appui. Et puisque les éléments ne sont pas réunis et qu'aucune preuve n'a été démontrée, nous avons demandé qu'aucu-

ne sanction ne soit prise à l'encontre de notre client ou seulement un avertissement », explique-t-il.

Rappelons que Me Idrisse Mze Mogni est privé de plaidoirie par une décision commune de la haute juridiction. Au cours du procès Faina le 23 mai dernier, il avait traité le procureur de la République de « petit procureur ». Celui-ci lui avait interdit de réciter des versets coraniques dans sa plaidoirie. Et comme si cela n'était pas suffisant, le procureur général près la cour d'appel a remis une couche supplémentaire à cette affaire. Ce dernier a saisi le conseil de l'ordre en matière disciplinaire pour statuer sur ce cas, ainsi qu'un avis de poursuite au pénal pour des propos diffamatoires et des injures publiques et outrage à magistrat.

Andjouza Abouheir

RIZ ORDINAIRE

Le gouvernement fixe le kg à 400 FC

Après étude de la proposition de l'Office national d'importation et de commercialisation du riz sur les prix du riz ordinaire, le gouvernement a pris sa décision et fixé le kilo à 400 FC, soit une hausse de 33,33%.

Suite à une réunion tenue au ministère des affaires étrangères, le gouvernement a fixé le prix du riz ordinaire après une proposition de l'Office nationale d'importation et de commercialisation du riz (Onicor). Et le kilo du riz ordinaire sera vendu au détail à 400 FC le kg au lieu de 600 FC proposé par l'Onicor. Et comme pour la farine, l'Etat prendra en charge les 200 FC de différence. Le sac de 25 kg passe de 7000 FC à 9000 FC.

« Nous savons tous ce qui se

passera au niveau mondial sur les coûts d'importation des produits. Les choses ne sont plus du tout faciles d'autant plus que les prix ont grimpé partout. Et l'Onicor pense, vu les prix

d'achat et de vente, qu'il faut vendre le riz à 600 FC le kg, pour éviter un déficit. Mais, après des études, on se dit qu'il faut faire le nécessaire pour faciliter la vie de la popula-

tion. Le gouvernement a donc décidé de fixer à 400 FC le kg », montre Houmed Msaidi, le porte-parole du gouvernement. Ce dernier annonce que le gouvernement va subventionner l'Onicor à hauteur des 200 FC qui restent pour que le prix soit accessible au Comorien.

Concernant le prix, le ministre de l'économie appelle les commerçants à bien respecter les prix pour l'intérêt des citoyens. « Le gouvernement fait de son mieux afin d'améliorer la vie quotidienne des comoriens. Et chacun de nous doit apporter son soutien, du moins respecter les prix fixés par le gouvernement », indique-t-il, tout en précisant que tout contrevenant s'expose à une amende.



Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lgazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL, SÉLECTION LOCALE

La CHAN en ligne de mire

Après la fin de la 22ème coupe de la COSAFA, un nouveau challenge attend les verts locaux dans moins de 10 jours lors d'une double confrontation avec les Bafana-Bafana.

Dès le 22 juillet à Moroni, les verts feront face au Bafana-Bafana dans le cadre des matchs de qualification du championnat d'Afrique des Nations. Les hommes de Mohamed Bouhari auront au bas mot 8 jours pour préparer cette confrontation avec une équipe Sud-Africaine qui prétend à la victoire finale en Algérie l'année prochaine. La question qui nous préoccupe aujourd'hui c'est de savoir, dans quel état d'esprit se trouve nos joueurs après un tournoi COSAFA très éreintant physiquement mais aussi moralement pour des joueurs qui viennent de faire plus de 20 jours de regroupement

entre les préparations et la compétition elle-même.

Si l'on rajoute avec les préparatifs de cette CHAN, cela fera presque un mois de marathon pour des joueurs qui n'ont pas encore les conditions athlétiques du niveau africain. Certains joueurs ont fini le championnat il y a plus d'un mois, pendant que d'autres en sont à la récupération d'une phase nationale plus long que prévu. En tout cas, ce qui est sûr ce que la volonté des joueurs n'est pas du tout entamée malgré une COSAFA en demi-teinte.

La victoire contre les Seychelles, peut-être un élément catalyseur et un marqueur pour baisser la pression sur l'équipe avant d'aborder l'Afrique du Sud le 22 juillet prochain avec beaucoup plus de confiance que nous ne l'étions avant d'affronter l'Angola et le Botswana. Cette pression dépendra



aussi des attentes de la fédération et au-delà des 800 000 sélectionneurs comoriens.

La participation des Cœlacanthes dans ces éliminatoires de la CHAN renferme-t-elle des exigences de résultats immédiats ou s'inscrit-elle dans la durée ? La réponse n'est pas évidente à trouver

pour une population qui a tendance à juger sans connaître vraiment de quoi il retourne. Dans l'idéal, on aimerait une équipe performante qui gagnerait toutes les compétitions auxquelles elle prendrait part.

Dans les faits par contre, nous sommes loin du compte. Pour améliorer les choses, l'on doit travailler

dans la durée et avoir des objectifs précis et calibrés. Les prochains jeux des îles (août 2023) à Madagascar doivent, sans être une exigence considérée comme l'objectif à ne pas manquer. Depuis 1979, et le début de ces jeux, les Comores n'ont jamais pu atteindre la finale du tournoi de football, n'en parlons pas de la gagner. Donc il serait temps que l'on se fixe un objectif clair, gagner les jeux des îles 2023. Une exigence qui n'est pas impossible à remplir vu l'ascendant pris par les verts sur ses homologues de la région, à l'exception des Bareas de Madagascar qui restent donc notre adversaire le plus redoutable. Dépasser la barrière psychologique de cette domination malgache serait fondamentale, car sur le plan sportif, le niveau des deux équipes ne pas loin l'un de l'autre.

Ahmed Said Badraoui

SPORT

La campagne AMANI poursuit son bonhomme de chemin

Le Comité Olympique et Sportif des Comores (COSIC) et la société Telma Comores ont fait le point sur la campagne AMANI. Et ils ne parlent que de positif. Selon le directeur général de Telma Comores, depuis le lancement de la campagne, aucun incident majeur n'a été observé sur les terrains.

Le 12 mai dernier, le COSIC en partenariat avec la société Telma Comores a lancé la campagne AMANI. Cette dernière vise à promouvoir la paix dans les stades, sensibiliser les acteurs sportifs, éduquer les plus jeunes et faire

valoir le fair-play dans le monde sportif. Et ce mercredi, les deux acteurs ont fait le point pour voir si les objectifs ont été atteints. « Depuis le lancement de la campagne, certaines choses sont positives. Il n'y a pas eu d'incidents majeurs

sur les terrains », avance Hilmy Abdou Said. Depuis le lancement de la campagne, plusieurs actions ont été entreprises par le COSIC pour restaurer la paix dans les stades et par Telma Comores en encourageant et en récompensant aussi bien les clubs que les supporters.

De son côté, le directeur général de Telma Comores affirme que la campagne va aller jusqu'au 31 août prochain et elle connaît un succès sans précédent avec de dizaines de milliers de participants. « Nous avons comme objectif d'enrayer la vague de violence dans les terrains

et je peux vous dire que ça été un succès », lance Christophe Olivier, le directeur général de Telma Comores. Selon ce dernier, diverses récompenses seront octroyées aux 36 clubs sur les trois îles pour les quatre disciplines. « Les trois premiers de chaque discipline sur chaque île seront récompensés financièrement », précise-t-il.

Dans ce challenge, le deuxième opérateur de la téléphonie mobile aux Comores accompagne aussi les supporters des clubs en les récompensant. « Pour tout vote d'un club par SMS au 411 suivi d'une rechar-

ge de 2000 FC ou plus, le supporter est immédiatement éligible à la Tombola Supporter mensuel dont 10 gagnants sont tirés au sort pour un gain de 100 000 FC chacun », ajoute-t-il. Et pour aider aux 12 lignes (4 sports sur les 3 îles) à faire face aux difficultés auxquelles elles sont confrontées, l'opérateur à la marque jaune dans sa responsabilité sociale leur a remis de lots de matériel informatique.

Andjouza Abouheir



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



NATIONS
UNIES
COMORES

AVIS DE RECRUTEMENT



Union des Comores

Le PNUD Comores recrute deux Responsables Techniques Insulaires (1 Anjouan et 1 Mohéli) du projet « Mise en œuvre d'un développement durable à faible teneur en produits chimiques et non chimiques dans les PIED- dans les Îles de l'océan -Indien- Comores », NPSA 9

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

* Poste Responsables Techniques Insulaires (1 Anjouan et un Mohéli) du projet « Mise en œuvre d'un développement durable à faible teneur en produits chimiques et non chimiques dans les PIED- dans les Îles de l'océan -Indien-Comores », NPSA 9

* <https://bit.ly/3yKkzIA> (Poste basé à Anjouan)

* <https://bit.ly/3OPkvg3> (Poste basé à Mohéli)

Date de début de Publication :05 juillet 2022

Date limite dépôt des candidatures :26 juillet 2022

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.

- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.

- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.